

Un peu de lecture ? Votre sélection d'articles est disponible. [Afficher cet email sur un navigateur](#)



**JACQUES LE NAY**

**SÉNATEUR DU MORBIHAN**  
**Newsletter n°100 - 03/02/2021**

**Retrouvez mon actualité au Sénat et dans le Morbihan**  
**Bonne lecture**

## **Au Sénat**

A suivre cette semaine :

- *Examen en séance du projet de loi sur la bioéthique*
- *En Commission des affaires étrangères, des forces armées et de la défense:*
  - o *Audition de la Commission de la Défense du Parlement grec*
  - o *Audition de M. Ali Dolamari, représentant du gouvernement régional du Kurdistan d'Irak.*



En cliquant sur ce [lien](#), vous trouverez toute l'actualité du Sénat dans l'hémicycle et en commission.

## **Commission des affaires étrangères, des forces armées et de la défense**

### **Communication suite à la mission effectuée en Guyane en décembre 2020**



Autour du Président Christian Cambon et avec 4 de ses collègues, Cédric Perrin, Hélène Conway-Mouret et Richard Yung, Jacques LE NAY a présenté en Commission le mercredi 20 janvier les conclusions de la mission effectuée en Guyane en décembre 2020.

Plusieurs sujets étaient à l'étude de ce déplacement :

- 1) La lutte contre l'orpaillage clandestin : l'opération « Harpie »
- 2) La protection du centre spatial Guyanais, l'opération « Titan » et le service militaire adapté (SMA)
- 3) La lutte contre la pêche illégale, l'opération « Polpèche »
- 4) La lutte contre le narcotrafic

Chargé spécifiquement de la lutte contre la pêche illégale, Jacques LE NAY a présenté les différents risques posés par la pêche illégale mais également légale au large des côtes guyanaise. La culture maritime n'y étant que peu développé, les FAG (Forces Armées en Guyane) doivent contenir les velléités des pêcheurs voisins, via notamment l'opération POLPECHE qui aboutit ensuite à un traitement judiciaire des contrevenants, mais la défense de notre souveraineté via un développement de la coopération internationale demeure indispensable avant tout.

### **Opération Barkhane : Audition Florence PARLY**



Après un hommage appuyé aux militaires ayant donné leur vie pour la France, la Commission a procédé le mercredi 20 janvier à l'audition de Mme Florence PARLY, Ministre des Armées, sur l'opération Barkhane.

Retrouver la vidéo de l'audition en cliquant [ici](#)

Jacques LE NAY souhaitait l'interroger sur sa visite au pôle interarmées

munitions et explosifs où sont étudiées les EEI (engins explosifs improvisés) retrouvées au Sahel, et sur les pistes d'amélioration de lutte contre "ces engins qui tuent encore trop de nos soldats" selon lui.

L'opération fera l'objet d'un débat en séance publique le 9 février, tant les questions étaient nombreuses en Commission.

### ***Participation aux groupes d'amitiés interparlementaires et d'études***

#### **Réunion du Groupe d'amitié France Hongrie**



L'ambassadeur de Hongrie en France, S.E.M. Georges Károlyi, a quitté ses fonctions fin janvier. En tant que membre du groupe d'amitié interparlementaire, Jacques LE NAY a participé à la rencontre d'adieu organisée dans ce cadre.

Ces groupes interparlementaires d'amitiés sont les instruments privilégiés de la coopération bilatérale entre les Parlements. Ils sont devenus des acteurs de premier ordre de la diplomatie parlementaire grâce aux colloques, rencontres et missions d'information.

### ***Retour sur les interventions parlementaires face à la crise***

Face à la crise inédite que le pays traverse, Jacques LE NAY s'est associé aux démarches des sénateurs interpellant le Gouvernement sur l'urgence de la situation :

- **Des élus locaux, pour que vive la démocratie locale.** A l'initiative de Philippe FOLLIOU, Sénateur du Tarn, Jacques LE NAY a cosigné le courrier au Premier ministre visant à l'alerter sur les conséquences des mesures sanitaires sur la démocratie locale, afin que l'ensemble des réunions (et non seulement les conseils municipaux et communautaires) permettent aux élus locaux de déroger à la règle du couvre-feu.
- **Des étudiants pour leur mettre à disposition des tiers lieux.** A l'initiative de Vincent DELAHAYE, Sénateur de l'Essonne, Jacques LE NAY a cosigné le courrier visant à permettre aux collectivités de mettre à la disposition des

étudiants des "tiers lieux" pour étudier et sortir de l'isolement

- Enfin, **la situation des établissements d'Enseignement Artistique** a été remontée à la Ministre de la Culture, à l'initiative de Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice de la Seine-Maritime



Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Jacques LE NAY

Contact: [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)

Palais du Luxembourg 15, Rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tél : 01 42 34 15 42

Permanence parlementaire 5, rue du Docteur Berthy 56240 PLOUAY

Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires Virginie GUIEAU – Tél : 06 28 61 59 39 Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter , [suivre ce lien](#)

© Tous droits réservés